



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2004

**Acquisition propriété MATHE Jean - Saint-Liguaire 'Les Gardoux'**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Acquisition propriété MATHE Jean - Saint-Liguairé 'Les Gardoux'**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la démarche entamée par la Ville de NIORT pour la constitution de réserves foncières en vue de futures opérations d'urbanisme, nous poursuivons nos acquisitions dans le secteur des Gardoux à St Liguairé.

Nous avons obtenu l'accord de M. et Mme Jean MATHE propriétaires des parcelles cadastrées section LA N°5 (19 a 40 ca) et LA N° 6 ( 19 a 26 ca) pour une cession de leurs terrains à la Ville de NIORT, à l'exclusion d'une bande de 80 m2 environ sur laquelle sont implantés des équipements appartenant à l'exploitant. Cette bande de terrain sise en bordure du chemin de la Clie restera la propriété de M. et Mme MATHE. La superficie totale du terrain cédé à la Ville de NIORT sera donc de 37 a 86 ca environ.

Cette acquisition aurait lieu moyennant le prix de 22 803 € à charge par la Ville de NIORT de verser en outre une indemnité pour perte de revenus d'un montant de 1 312 € à l'exploitant M. Denis MATHE, soit pour un prix total de 24 115 € conforme à l'avis du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée et qui a fait l'objet d'une promesse de vente,

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir. La totalité de la somme sera versée entre les mains du Notaire qui en assurera la répartition entre le propriétaire et l'exploitant.

Tous les frais relatifs à cette acquisition, y compris les frais de géomètre, seront supportés par la Ville de Niort et imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget Principal.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**